

19 janvier 2009

Rencontre du Ministre avec les organisations syndicales (12 janvier 2009)

Cette rencontre est en quelque sorte une session de rattrapage, après le comité technique paritaire ministériel de décembre dernier, lors duquel Bernard Kouchner avait été empêché de participer.

En introduction, le ministre souligne que la période est difficile pour l'ensemble de la fonction publique. Il se déclare conscient des problèmes que rencontrent les agents, notamment à l'étranger, comme il l'a constaté lors de ses visites aux Etats-Unis. La revalorisation des indemnités de résidence au 1^{er} janvier 2009 (hausse d'environ 20% à Washington) répond à cette situation et prend en compte le coût croissant du logement. La question immobilière se pose également dans d'autres pays (Golfe, Japon, Hong-Kong). Le Département souhaite étendre les possibilités de prises à bail.

Le recrutement local constitue également une préoccupation ; il doit être assuré dans de bonnes conditions, notamment en termes de protection sociale.

A l'administration centrale, la charge de travail quotidienne des agents est lourde et cela doit être compensé par le versement de primes ; la concertation avec les représentants des personnels doit se poursuivre dans ce domaine.

S'agissant de la restructuration de l'administration centrale, le ministre n'est « pas sûr de la structure générale de la direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats ». Il s'interroge sur l'opportunité d'intégrer les questions culturelles dans la DGM. Une direction des affaires culturelles, autonome, permettrait une meilleure visibilité¹. Il précise qu'il prendra une décision très rapidement et indique qu'il est soucieux de préserver une certaine souplesse au dispositif, sans postulat systématiquement favorable aux agences.

Les premiers déménagements sur les sites de la Convention et de La Courneuve sont proches. Cela permettra à la majorité des personnels d'être regroupés sur trois sites. Les demandes des personnels (crèche, salle de sports) ont été satisfaites à la Convention. Des aménagements de

¹ Il s'agit là d'un véritable scoop, si l'on en juge par la mine effarée des responsables du MAEE qui participaient à cette réunion.

En effet la mission de préfiguration (DE, DRH, DGCID adjoint) nous avait expliqué doctement que le rayonnement culturel était, par essence, une composante de la mondialisation. Ce point semblait n'être contesté par personne, lors du débat en CTPM.

N'oublions pas que revenir maintenant sur le schéma d'organisation de l'administration centrale impliquerait de proposer un nouveau projet de décret au CTPM, dans plusieurs mois. Nous disions, en octobre dernier, qu'il ne fallait pas précipiter cette réforme et qu'on pouvait retarder de quelques semaines le calendrier du déménagement vers la rue de la Convention : le ministre – avec cette valse hésitation - semble nous donner raison...

bureaux sont encore possibles : « nous sommes prêts à tous les aménagements ; on n'est pas figé ; avec les premiers agents qui seront installés, je souhaite qu'une réunion ait lieu dans la grande salle du bas pour commencer à se l'approprier... »².

Le ministre confirme qu'il a obtenu un moratoire partiel, concernant la gratuité des frais d'écolage pour les jeunes Français scolarisés dans les établissements de l'AEFE. La mesure ne s'appliquera qu'au lycée. Pour les autres niveaux (primaire et collège), le système de bourses sera réévalué.

Tour de table³

L'USASCC, qui s'exprime en premier, aborde l'essentiel des sujets revendicatifs du moment :

- . la revalorisation des IR, dont l'administration et le ministre se glorifient, répond en fait surtout à l'effet change-prix ;
- . une prime de 1.000 € a été versée à 86 agents de catégorie A pour cause de travaux supplémentaires à l'occasion de la PFUE, sans que le CTPM en ait été informé ;
- . la pétition intersyndicale relative à l'aménagement du site de la Convention a bien été remise au ministre ; l'USASCC prend acte des promesses du ministre concernant de possibles réaménagements ;
- . un très mauvais sort a été réservé aux formateurs linguistiques et cela jette un doute sérieux sur l'avenir de l'enseignement linguistique au MAEE⁴ ;
- . l'administration n'a pas fait le bon choix en privatisant la restauration collective⁵ : ni le caractère social, ni les exigences diététiques (nécessité d'un repas complet et équilibré) ne sont respectés.

FO consacre l'essentiel de son temps de parole au cas du Mexique où les problèmes de logement et d'insécurité sont cruciaux⁶.

La CGT rappelle qu'au CTPM les représentants du personnel se sont prononcés, à la quasi-unanimité⁷, contre la réforme, synonyme de réduction du réseau et de suppressions de postes (1.500 ETP entre 2006 et 2012). Les agents contractuels et les agents de droit local sont fragilisés, en particulier dans le réseau culturel où les emplois de RL risquent de servir de variable d'ajustement.

² Dont acte ! La CFDT invitera les premiers agents installés rue de la Convention à faire part rapidement de leurs premières impressions, pour qu'un premier bilan soit tiré dès le CTPM exceptionnel du mois de mars. On verra bien s'ils approuvent le mot d'ordre du ministre, dans son introduction au Livret d'accueil Convention : « *ouverture des esprits, ouverture des espaces* » !...

³ On regrettera une fois de plus que lors de ces rencontres avec le ministre, l'association syndicale ASAM-UNSA, créditée de seulement 18 % des voix aux dernières élections professionnelles, monopolise le crachoir en alignant quatre délégations au titre de ses nombreuses « composantes » (OSAE, ASAO, ADIENA, UNSA-éducation)

⁴ En écho au courrier de la CFDT et à la pétition (voir nos infos du 7 janvier 2009)

⁵ Cette préoccupation est reprise par l'ensemble des syndicats. Les représentants de l'administration tentent de justifier le choix du prestataire privé (Eurest-Kompass) en expliquant qu'on a ainsi fait appel à un « professionnel » (comme si l'ADOS, opérateur depuis 30 ans était composée d'amateurs !). Le DGA reconnaît tout de même qu'il a déjà fallu recadrer l'opérateur et l'enjoindre de proposer trois menus malins. Le ministre insiste sur ce dernier point et ajoute : « *j'interviendrai personnellement si ce n'est pas le cas* ».

⁶ Le Ministre se prononce en faveur d'un réexamen du niveau de l'IR au Mexique. Ouf ! La représentante de Force Ouvrière ne sera pas venue pour rien...

⁷ Pour les non-initiés, rappelons qu'au dernier CTPM deux représentants de l'ASAM (canal historique) ont voté contre la réforme, les deux autres (canal corporatiste) ont voté pour, rompant délibérément l'unité syndicale !

Déclaration du représentant CFDT-MAE

Monsieur le ministre,

Il est de notre devoir de vous dire ce que nous entendons : ce qui nous remonte de toutes parts est un immense sentiment de désarroi.

Ce désarroi est dû, pour une part aux points qui viennent d'être évoqués par les intervenants précédents en particulier la fragilité de la situation des recrutés locaux, le licenciement scandaleux de huit formateurs linguistiques, le décalage entre le niveau de IR et le coût de la vie dans bien des pays, la promiscuité du site de la Convention. Il est dû aussi en grande partie aux **tergiversations** incessantes des cabinets et de la hiérarchie quant aux décisions à prendre en matière de **définition des missions** du ministère, du **nombre d'agences** à mettre en place, de leur **périmètre**, de leur statut et du mode d'exercice de la tutelle sur ces agences, du **périmètre de nos ambassades**, du **format de nos réseaux consulaire, culturel et de coopération**. Vous venez, d'ailleurs, de nous faire part de vos interrogations sur la pertinence de positionner les questions culturelles au sein de la future direction générale de la Mondialisation

Le diable se cache dans les détails et de nombreux détails ne sont toujours pas réglés : y aura-t-il trois, quatre ou cinq agences ? Quid de l'agence pour le volontariat ? Quid du Comité stratégique Etat – société civile ? Comment s'effectuent les transferts d'emplois à l'Agence française de développement ? Quel sera le format réel de la DGMP dans trois ans ? Nos partenaires extérieurs commencent à se poser des questions.

Toutes ces questions étaient sur la table il y a dix-huit mois, lors du lancement de l'audit RGPP. Elles ne sont toujours pas réglées. Tant d'improvisation est difficilement compréhensible et suscite des interrogations. Qui décide ? Ce ministère est piloté à vue

Une seule chose est sûre : la RGPP c'est la suppression d'au moins 700 emplois sur trois ans. Tout le reste est flou, ce qui n'est pas normal dix huit mois après le lancement de la RGPP. De plus en plus d'agents sont inquiets de ne pas percevoir où va le Ministère.

Par ailleurs, l'activité politique (programme 105) paraît privilégiée au détriment du programme consulaire, du réseau culturel et de l'aide publique au développement. Or on ne sauvera pas le programme politique de cette façon mais on aura sacrifié en vain les autres composantes essentielles du MAEE.

L'objectif d'un recentrage sur les missions régaliennes, qui s'accompagnerait d'une externalisation du volet opérationnel, n'est pas viable car on ne peut pas faire de la stratégie sans maîtriser la pratique. Cela vaut pour la culture comme pour le développement⁸.

C'est la première fois depuis bien longtemps que la CFDT est amenée à tenir de tels propos au ministre des Affaires étrangères, mais le constat d'un si profond désarroi des agents constitue une situation totalement nouvelle et inquiétante.

Puis, grand classique du dialogue social au MAEE, les différentes composantes corporatistes de **l'ASAM** nous chantent leurs refrains habituels : l'organisation des secrétaires des affaires étrangères (OSAE) plaide la cause des ... secrétaires des affaires étrangères, l'association des agents d'Orient (ASAO) souligne que l'expertise des agents d'Orient est essentielle dans les zones de crises, l'association des anciens élèves de l'ENA (ADIENA) se soucie des jeunes agents « *qui travaillent beaucoup et qui sont moins bien rémunérés que leurs collègues de Bercy* ». Après cela, il ne reste au président de l'ASAM, pris en sandwich entre ses différentes « composantes », qu'à déplorer les conditions de travail des agents, « *qui sont de plus en plus difficiles* » et à réclamer la

⁸ Le ministre ayant prévu que son emploi du temps serait bousculé pour cause de conflit au Moyen-Orient et les orateurs étant nombreux, la CFDT a dû écourter son intervention. Nous ferons parvenir un mémo au ministre sur plusieurs sujets qui auraient mérité de longs développements : licenciement des formateurs linguistiques, avancements au compte-gouttes pour les recrutés locaux.

revalorisation des IR. Enfin l'ASAM est opposée à la privatisation et s'inquiète d'une éventuelle externalisation des emplois d'huissiers.

En conclusion, le ministre admet que les syndicats ont raison de parler du désarroi des agents. Il déclare apprécier que les agents et leurs représentants lui parlent avec franchise. Il déclare enfin : « je fais la réforme avec vous et je considère qu'après j'aurai fait mon boulot ».